

CONTRAT DE PARTICIPATION

7ème REIMS RETRO PIECES - 27 & 28 octobre 2018

Reims - Parc des Expositions

A RENVOYER à
2CE Organisation
16 rue H. Warnier
51500 TAISSY

CADRE RESERVE à L'ORGANISATION

Emplact.	Stand	Dimension



SOCIETE / PARTICULIER

Nom et Prénom ou Raison Sociale : _____

N° : ____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Portable : _____ E-mail : _____

Responsable du stand : _____ Portable : _____

Matériel présenté : _____

RESERVATION EMPLACEMENT

- Module en INTERIEUR (3x3m) Qté : ____ x 90,00€ ttc (tva 20 % incluse) soit = _____ €

- Module en EXTERIEUR (5x5m) Qté : ____ x 100,00€ ttc (tva 20 % incluse) soit = _____ €

- Moquette classe M3 filmée et posée le m2 Qté : ____ x 7,00€ ttc (tva 20 % incluse) soit = _____ €

- Electricité (uniquement en intérieur) : Forfait 30,00€ ttc (tva 20 % incluse) soit = _____ €

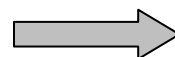
- Bracelets exposants supplémentaires : Qté : ____ x 20,00€ ttc (tva 10 % incluse) soit = _____ €

Total TTC = _____ €

- Nombre de personnes présentes sur le stand : _____

Compris dans la réservation : 2 bracelets exposants quelque soit le nombre de modules.

TSVP



DOCUMENTS à JOINDRE OBLIGATOIREMENT à la RESERVATION

-Professionnels : Photocopie de KBIS en cours de validité, carte auto-entrepreneur, etc...

-Particuliers et associations : Photocopie pièce d'identité et attestation ci-dessous signée

REGLEMENT en TOTALITE de VOTRE EMPLACEMENT :

-Exposants français : -par chèque bancaire à l'ordre de 2CE Organisation (encaissement le 1^{er} /10/ 2018)

-Exposants étrangers : -par virement sur compte IBAN du CREDIT MUTUEL

N° FR76 1562 9088 5000 0203 0870 127 CMCIFR2A

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES PARTICULIERS

ATTESTATION concernant la vente au déballage

Vous êtes particulier. Vous avez la possibilité de vider votre « grenier » conformément à la loi en vigueur. Le REIMS RETRO PIECES bénéficie d'une Autorisation préfectorale de vente au déballage sous forme de salon.

Vous n'êtes inscrit ni sur le registre du commerce, ni sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers. Dans ces conditions, **l'autorisation** qui vous a été accordée ne vous permet de **vendre que des objets usagés** que vous n'avez pas acquis pour la revente. Elle n'est **pas renouvelable**.

ATTENTION :

Si vous avez acheté des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des manifestations de ce type, vous vous livrez clandestinement à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire.

☞ Dans ce cas, vous vous exposez aux sanctions prévues par les articles L.324.9, L.324.10, et L.362.3 du code du travail qui prévoient une peine de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende pour travail illégal par dissimulation d'activité.

☞ L'article 441.7 du code pénal prévoit une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende pour faux en écriture et dissimulation d'information.

☞ Les articles 321.1 et suivants du code pénal prévoient des peines d'emprisonnement de 5 ou 10 ans et des amendes de 375 000 € à 750 000 € pour toute situation de recel caractérisé.

Dans tous les cas, s'applique l'article L113.3 du code de la consommation en vertu duquel :

« Tout vendeur de produit ou tout prestataire de services doit par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, informer le consommateur sur les prix (...) et les conditions particulières de la vente, selon les modalités fixées par arrêtés du Ministère chargé de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. »

L'affichage des prix est obligatoire :

Les peines concernant le défaut de publicité des prix à l'attention des particuliers et associations sont des contraventions de 5^{ème} catégorie avec amende de 1500,00 €.

Je soussigné(e), M _____

Atteste avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur et de ne pas avoir participé à d'autres « vide-greniers » dans l'année et que les marchandises que j'envisage d'offrir à la vente n'ont pas été achetées pour cette occasion.

A : _____ Le : _____ Signature

Je demande mon admission en tant qu'exposant au REIMS RETRO PIECES.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général et m'engage à le respecter afin d'être en règle avec la commission départementale de sécurité et d'incendie et avec l'arrêté du 11 janvier 2000 concernant le règlement de sécurité contre les risques incendie et panique dans les établissements recevant du public ainsi que la réglementation sur l'affichage des prix.

J'en accepte l'ensemble des clauses sans réserve ni restrictions et renonce à tous recours contre l'organisateur.

Je note avoir bien fourni, rempli et signé les justificatifs demandés. (voir ci-dessus)

A : _____ Le : _____ Cachet – Signature

Nous vous adresserons un courrier de confirmation de réservation ainsi que vos bracelets exposants fin septembre 2018.